

ICANN73 | Forum virtuel de la communauté – At-Large NARALO : Blockchain, NFT et domaines décentralisés - Quel est l'impact sur les utilisateurs finaux, la sécurité et la stabilité d'Internet et l'ICANN ?  
Mardi 8 mars 2022 – 12h30 à 14h00 AST

[Langue anglaise]

YESIM SAGLAM: Bonjour, bienvenue à cette réunion d'At-Large et NARALO sur le thème des blockchains, jetons fongibles et domaines décentralisés, quel est l'impact sur les utilisateurs finaux, sécurité de l'internet et stabilité et ICANN.

Je suis Yesim Saglam, je suis le responsable de la participation à distance pour cette séance. Veuillez noter que cette séance est enregistrée et suit les normes de comportement attendues de l'ICANN.

Les questions et commentaires soumis dans le chat ne seront lus à voix haute que s'ils sont présentés sous la forme appropriée, comme je l'ai indiqué dans le chat. Je lirai les questions et commentaires à haute voix pendant le temps alloué par le président ou le modérateur de cette séance.

Le service d'interprétation simultanée sera disponible en anglais, français et espagnol. Cliquez sur l'icône d'interprétation sur Zoom et sélectionnez la langue dans laquelle vous souhaitez écouter la séance.

Si vous voulez parler, veuillez lever la main dans la salle Zoom et lorsque le modérateur de la séance dira votre nom, activez votre micro et prenez

---

**Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.**

---

la parole. Avant de prendre la parole, assurez-vous d'avoir sélectionné la langue dans laquelle vous allez parler dans le menu d'interprétation. Veuillez indiquer votre nom pour l'enregistrement et la langue dans laquelle vous allez parler si ce n'est pas l'anglais.

Au moment de parler, veillez à mettre en muet tous les autres dispositifs et les notifications. Veuillez parler clairement et à un rythme raisonnable pour permettre une interprétation exacte de vos propos.

Cette séance comprend une transcription automatique en temps réel.

Vous devez vous présenter dans la salle Zoom en utilisant votre propre nom, votre prénom. Vous serez retiré de la séance si vous n'utilisez pas votre nom comme participant.

Je vous donne la parole, Eduardo.

EDUARDO DIAZ :

Merci beaucoup, merci à tous. Bienvenue à cette réunion mensuelle de NARALO. Bonjour, bonsoir à tous, en fonction de l'endroit où vous vous trouvez dans le monde.

Nous avons aujourd'hui notre réunion mensuelle de NARALO. Pour ceux qui ne connaissent pas cette partie de la famille de l'ICANN, NARALO est l'organisation des utilisateurs qui se sont engagés à participer au processus d'élaboration de politique.

Cette réunion va être diffusée à travers d'autres systèmes et nous avons un système de streaming qui appartient à notre plan stratégique de

---

sensibilisation pour l'Amérique du Nord. Nous sommes aussi sur Twitter, sur Face Book. Pour rester en contact avec type de réunions, vous pouvez nous suivre sur ces réseaux sociaux.

Aujourd'hui nous allons entendre Tom Barrett et Jeff qui vont nous parler des blockchains, des jetons fongibles et autres. Glenn Mcknight, qui est notre secrétaire de NARALO, sera le modérateur de cette séance.

Cette réunion a déjà été présentée en 2021 et nous avons pensé que cela était essentiel, que nous devions le présenter à la communauté de l'ICANN, parce que beaucoup d'entre nous participent à ce système sans le savoir.

Google a aussi toute une série d'informations sur tout cela et cela est gratuit et ouvert à tous.

Nous allons commencer par donner la parole à Glenn qui va nous parler un petit peu des élections à venir pour NARALO puis nous donnerons la parole à Judith qui nous parlera du NomCom. Glenn.

GLENN MCKNIGHT:

Merci beaucoup, bonjour, bonsoir à tous. Bienvenue à cette séance. Je suis le secrétaire de NARALO. Comme il s'agit d'une réunion de NARALO un peu spéciale, nous allons faire des annonces des élections qui s'approchent. Ici, sur le tableau que nous avons présenté vous pouvez voir qu'au mois de mars nous avons un processus, le 18 mars, de nomination qui va commencer. Vous avez une place de président qui va être ouverte. Et si vous continuez à descendre vous voyez des postes

---

pour ALAC, Marita Moll ne se présente pas à nouveau, et Judith Hellerstein va aussi quitter son poste et il va falloir reprendre ces postes.

Par conséquent, nous avons un processus de disponibilité ici pour ces deux postes. Si ça vous intéresse, si vous voulez participer au travail de NARALO, vous n'avez qu'à regarder sur cette page, vous proposez votre nom et nous vous remercions pour votre participation.

Judith, allez-y, je vous donne la parole pour parler de NomCom.

JUDITH HELLERSTEIN:

Merci, merci beaucoup, merci à tous ceux qui participent à cette réunion qui s'intéresse aux blockchains, mais nous profitons de ce public pour vous présenter ici les postes de leader que nous cherchons. Et nous encourageons tout le monde à participer, à se présenter.

Ici, il y a plusieurs points importants qui sont nécessaires. Donc une pensée critique, une sensibilisation culturelle, ce type de choses. Si cela vous intéresse vous pouvez vous présenter. Vous avez la date butoir ici. Nous avons encore 3 jours, donc le 11 mars 2022 à 23 h 59 c'est la date butoir. Nous voudrions que tous ceux qui sont intéressés se présentent.

Je sais que nous sommes tous fatigués par le travail virtuel, et toutes ces réunions vont se faire sur Zoom, mais nous encourageons tout le monde à se présenter parce qu'on va bientôt reprendre le système de réunion en mode hybride et, à ce moment-là, à La Haye, nous pourrons nous retrouver et probablement en présentiel.

Donc présentez-vous, portez-vous volontaire.

---

Toutes ces diapositives sont à votre disposition sur l'ordre du jour. Pour une question de temps, je n'ai présenté que quelques-unes de ces diapositives mais vous les trouverez sur l'ordre du jour.

Je récapitule : nous cherchons 3 personnes pour le conseil d'administration, un membre pour le groupe des identificateurs techniques publics, deux membres pour les représentants régionaux pour l'Amérique du Nord et l'Europe, un pour les États-Unis et le Canada et les territoires nord-américains et une personne pour la région de l'Europe, EURALO. Donc ce sont deux postes ici pour le comité consultatif d'At-Large.

Vous trouverez toutes ces informations sur la page de NomCom pour savoir ce qu'il faut faire, le temps que vous avez pour vous présenter, si vous choisissez ces postes vous trouverez sur la page du NomCom ce que vous devez faire pour vous présenter.

Ensuite, nous cherchons également un membre pour le conseil de l'organisation de soutien des noms génériques. Il n'y a pas de problème de géographie ici.

Et ensuite un membre pour l'organisation de soutien aux noms géographiques et, de nouveau ici, la question géographique ne se pose pas.

Donc la question, pour ALAC, nous avons déjà 5 personnes qui se sont présentées, mais cette année nous ne cherchons que deux personnes pour ALAC.

---

Voilà, je voulais indiquer tout cela. Sur la dernière diapositive vous trouverez le lien pour vous rendre sur la page de NomCom où vous trouverez davantage d'informations concernant ces postes. Nous allons aussi ajouter cela dans le chat. Et rappelez-vous, il ne vous reste plus que 3 jours pour vous porter volontaire pour ces postes.

EDUARDO DIAZ : Merci beaucoup, Judith. Glenn, vous avez la parole.

GLENN MCKNIGHT: Excusez-moi, j'étais en muet.

Donc ici vous voyez le titre de notre présentation. At-Large/NARALO Blockchain, jetons fongibles, domaines décentralisés, quel est l'impact sur les utilisateurs finaux, l'internet, la sécurité et la stabilité et de l'ICANN. Nous allons entendre les panélistes Tom Barrett et Jeff Neuman qui vont nous présenter ces thèmes.

Nous avons voulu compléter la séance qui a déjà été faite et nous avons demandé à Jeff d'aider et de présenter avec Tom Barrett. Ils forment une excellente équipe et tous les deux vont nous présenter ce thème. Je pense que ça va être passionnant.

Le titre l'indique ici, il faut comprendre la relation qui peut exister entre les blockchains, les jetons fongibles et les domaines décentralisés et quelle est l'importance ici du rôle de l'ICANN pour préserver la sécurité du système de noms de domaine.

---

Nous allons entendre ces deux intervenants qui vont nous parler de ces différents enjeux. Si nous avons le temps, nous pourrions poser des questions aux intervenants. Et, sinon, nous pourrions envoyer ces questions par email.

Nous allons demander à tous ceux qui envoient leurs questions dans le chat de nous envoyer aussi différentes informations s'ils en possèdent.

Nous avons déjà présenté nos deux intervenants sur LinkedIn et par conséquent nous leur donnons directement la parole.

TOM BARRETT:

Merci, Glenn. Bonjour à tous, merci de vous être joints à nous aujourd'hui.

Première diapositive, nous allons faire une petite enquête parce que nous aimerions savoir combien d'entre vous sont actifs dans cet espace. Alors ici vous avez trois questions.

La première question est combien d'entre vous possède des cryptomonnaies. Je n'en ai pas, j'en ai une, j'en plus qu'une, je ne sais pas ce que sont les cryptomonnaies. Donc vous avez 5 secondes pour répondre à la première question de notre sondage.

Bien, vous avez 3 secondes, 2 secondes, 1 seconde, répondez s'il vous plait et nous allons regarder les résultats.

Donc 64 % d'entre vous ne possèdent pas de cryptomonnaie, 13 % n'en possèdent qu'une, 21 % plus d'une et 2 % ne savent pas de quoi il s'agit.,

---

Bien, je pense que nous pouvons vous poser la deuxième question. Nous allons poser directement cette deuxième question : est-ce que certains d'entre vous possèdent un portefeuille, il s'agit de ce type de clef USB que vous possédez sur laquelle vous pouvez ranger vos biens numériques. Réponse : j'ai un portefeuille informatique, je ne sais pas et qu'est-ce qu'un portefeuille informatique ?

Alors, voyons les résultats. Très bien, 16 % ont un portefeuille de type électronique, c'est tout à fait plausible. Vous pouvez acheter cela sur Amazon pour environ une centaine de dollars, si vous voulez sécuriser cela, vous devez avoir plusieurs signatures si vous avez des actifs importants dessus.

Troisième question : combien d'entre vous ont des jetons non fongibles, des NFT ? Ça peut être Crazy Cat, quelque chose que nous ne connaissons pas. Dites non, oui, je ne sais pas ce que sont ces NFT, ces jetons non fongibles. 3 secondes pour répondre.

3, 2, 1 et voyons maintenant les résultats. Alors, 10 % d'entre vous possèdent des jetons non fongibles, 75 % non, 15 % ignorent ce que sont ces jetons non fongibles.

Nous allons parler de tout cela et préciser les choses aujourd'hui ? Nous allons parler des domaines décentralisés, il est important de connaître ces concepts.

Passons donc maintenant à la diapo suivante. Nous voulons que ce soit interactif, autant que possible. Donc posez les questions dans le chat,



---

cela va nous donner des idées. Vous allez pouvoir également lever la main, poser des questions.

Mais nous allons d'abord passer en revue certaines sections de la présentation et nous ferons une pause après chaque section pour voir s'il y a des questions auxquelles nous pouvons répondre.

Nous espérons donc avoir beaucoup d'interactions aujourd'hui. Je vais donner la parole à Jeff pour sa présentation des domaines décentralisés et de ces jetons non fongibles.

JEFF NEUMAN:

Merci Tom. Très intéressant les résultats du sondage. Il y a plus de personnes que je pensais qui ont des cryptomonnaies. J'avais une idée également des jetons non fongibles.

Donc moi, je vais être très général. C'est un aperçu. Il y a beaucoup de complexité dans ces domaines, mais pour donner un aperçu, un point de vue général sur ces questions de blockchain, de cryptomonnaie et de domaines décentralisés.

Donc pour bien comprendre tout cela, vous devez comprendre le concept de la blockchain, parce que tous ces autres concepts sont basés sur cette blockchain. Et donc ce n'est pas toujours bien défini. En termes très généraux, c'est donc un système de registre de transactions qui sont liées ensemble par des algorithmes mathématiques complexes, ce qu'on appelle le hachage. Et ce qui est important, c'est que c'est décentralisé, qu'on ne peut pas y accéder. Et ce qui est essentiel

---

également et dont on va parler plusieurs fois, c'est que chacun a accès donc aux registres et chaque transaction est irréversible. Donc lorsque l'on parle des applications, tous ces facteurs seront importants.

Diapo suivante.

Pour bien comprendre la blockchain, comment est-ce utilisé ? C'est pour Bitcoin, c'est pour ces devises électroniques. Pourquoi ces cryptomonnaies, Bitcoin, Ethereum, ou d'autres types de monnaie ont une valeur ? Qu'est-ce que c'est que cette tendance que l'on voit sur les cryptomonnaies ?

Et bien il faut prendre du recul et se poser la question : c'est quoi l'argent ? La monnaie ? Nous avons tous de l'argent pour acheter des biens, mais en général l'argent est une valeur qui est acceptée par tout le monde en tant que forme de paiement.

En elle-même, les billets de banque n'ont pas de valeur, il y a un chiffre marqué dessus, mais la valeur est uniquement dérivée par ce que nous disent les banques centrales, les gouvernements. Par exemple un billet de 10 USD américain, techniquement c'est du papier, comme un billet de 100 USD américains, mais parce que c'est marqué 10 ou 100, que le gouvernement a dit que la valeur va être telle, c'est pour cela que ça fonctionne et que cela vaut quelque chose. Donc si on a foi en l'argent il faut avoir foi en les gouvernements.

Donc l'argent est centralisé, est contrôlé par les gouvernements. Et vous avez des comptes individuels qui sont contrôlés par les banques et vous n'avez rien à dire sur la valeur. Si c'est marqué 10 dollars, ça vaudra

---

10 dollars. Ce que l'on veut dire par cela c'est que si le gouvernement imprime plus d'argent, on a de l'inflation et la valeur de ces 10 dollars va baisser, on va pouvoir acheter moins. Et ça, vous ne le contrôlez pas. En plus il y a des frais. Si vous passez par exemple du Canada aux États-Unis, vous allez devoir échanger de l'argent et vous allez avoir des frais de devises. Pour avoir le droit d'avoir accès à ces devises étrangères vous allez devoir payer des frais.

Toutes ces transactions sont contrôlées par votre banque ou vos banques si vous avez plusieurs banques.

Mais la banque ne donne pas accès à ce registre, à ce livre comptable général, vous n'avez pas accès à toutes ces informations. Donc votre banque communique uniquement avec vous. Seule la banque peut vérifier ce que vous avez en banque et les transactions que vous effectuez.

Donc, avec tout cela à l'esprit, parlons de ces cryptomonnaies. Ça, c'est une forme numérisée de valeur, de monnaie, c'est décentralisé, ça n'est pas basé sur une banque ou sur un gouvernement. Et vous avez un registre ou un grand livre qui est disponible à tout le monde sur le réseau.

Et, un point là-dessus, ça peut faire peur : on peut tous avoir accès au registre, donc tout le monde sait exactement combien j'ai de monnaie ? Non, ce n'est pas exactement cela. C'est pseudo-anonyme. Ça veut dire que chaque transaction est enregistrée sur le registre, donc on sait qu'il y a eu une transaction, on sait que quelqu'un avec une identité qui est

---

une longue chaîne, a fait une transaction, mais on ne sait pas qui a fait cette transaction. C'est pseudo-anonyme, on ne connaît pas le nom de cette personne, juste qu'une transaction a été effectuée.

Donc c'est protégé contre l'inflation. Ça veut dire qu'il y a une limite dans le nombre de monnaies disponibles et on ne peut pas donc imprimer, entre guillemets, plus d'argent de cette manière.

Et on n'a pas ce problème de dépenser deux fois. Même si c'est un fichier numérique, il y a des mécanismes qui existent pour que les fonds puissent être utilisés seulement une fois et pas utilisés à multiples occasions. Donc ça, ça permet de ne pas dépenser deux fois les sommes en cryptomonnaie. Ça c'est essentiel.

Donc toutes les transactions sont emmagasinées sur la blockchain. Donc ces transactions sont irréfutables, sont irréversibles.

Voilà ce que je voulais dire sur la blockchain et les cryptomonnaies. Ça peut être vu d'une manière beaucoup plus complexe, je ne vais pas rentrer dans les détails, comment les bitcoins sont produits, il y a des algorithmes mathématiques, on va en parler un tout petit peu, parce qu'il y a un diagramme sur la prochaine diapo.

Donc voilà, pour Bitcoins, vous avez des transactions, vous achetez quelque chose avec le bitcoin, vous avez donc un réseau d'ordinateurs, de pair à pair, qui sont dans le monde entier et il y a une équation mathématique qui est résolue, cela nous indique que cela peut être confirmé et qu'on pourra en parler plus longuement, c'est très complexe ces algorithmes, mais sachez qu'il y a beaucoup

---

d'ordinateurs dans le monde qui valident ces transactions. Et une fois que vous avez confirmé que la transaction est légitime, et bien ils sont mis en bloc, ça crée des blockchains et ces blocs sont enchainés ensemble et ça fait un long historique de transactions qui sont permanentes. Et là, la transaction est conclue.

Diapo suivante.

Alors, il y a également la question des contrats intelligents, dirais-je. Donc c'est différent de ces jetons non fongibles et de la blockchain. Et vous avez des contrats également qui se trouvent sur la blockchain. Ça, c'est quelque chose de différent.

Ce qu'il faut comprendre, avant que je vous explique ce que sont ces contrats intelligents, un contrat ce n'est pas toujours un accord. Ça, c'est la première chose à bien comprendre : ce n'est pas parce que cela s'appelle un contrat que ça veut dire que c'est un accord écrit. Je sais que parfois il y a beaucoup de confusion à ce niveau. Et j'ai entendu des juristes demander : lorsqu'il y a un contrat intelligent et des transactions effectuées : où est l'accord juridique écrit ? Et, très souvent, avec les contrats intelligents, il n'y a pas d'accord juridique écrit. Donc ce contrat intelligent n'est pas un contrat juridique, c'est juste un terme pour un code informatique qui est emmagasiné sur la blockchain et qui va indiquer si les conditions prédéterminées sont remplies, une auto-exécution si vous voulez. Donc c'est écrit mais écrit en code, c'est codé.

---

Donc ça n'a pas tous les côtés juridiques que l'on a d'habitude dans un contrat écrit.

Donc ces contrats intelligents automatisent l'exécution d'un accord pour que tous les participants puissent être certains du résultat sans qu'il y ait perte de temps ou la participation d'un intermédiaire.

Comme je le disais, les contrats intelligents qui ne sont pas basés sur du juridique, un exemple que je peux vous donner : j'offre ma Tesla, vous voyez ma belle Tesla en photo, à Tom pour .37EHT par mois. Donc ça représente environ 1000 dollars par mois, mais ça dure que quelques jours sur ce service Ethereum, mais tant que Tom me paye ces 37 EHT tous les mois, la clef numérique de la Tesla va lui permettre de conduire ma Tesla. Et si je ne reçois pas cette somme en EHT, et bien la clef numérique est révoquée et il ne peut plus conduire ma Tesla, il va devoir s'en acheter une, louer une voiture, trouver un autre moyen et il n'y aura pas d'échange de papier, de contrat, c'était simplement une transaction par l'intermédiaire d'un contrat intelligent.

Il y a des questions d'anonymat qui se posent également. Cette transaction est donc terminée à ce moment-là.

Vous posez des questions sur l'assurance, parce que quand je vois comme Tom conduit, il a intérêt à avoir une assurance. Mais cela peut aussi être fait avec un contrat intelligent, il peut soumettre des informations à son assurance.

Prochaine diapositive.

---

Alors, un jeton non fongible, qu'est-ce que c'est ? Il s'agit d'un jeton non fongible, ça n'est pas très clair, ça ne permet pas vraiment de comprendre ce que c'est.

Alors, un jeton non fongible, cela signifie qu'il s'agit d'un actif numérique unique qui représente des objets. Un jeton est une signature numérique, une certification numérique de la propriété de quelque chose. Donc un jeton non fongible est un actif numérique unique qui représente des objets du monde réel, tels que de la musique, des œuvres d'art, des vidéos.

Chaque NFT possède une signature numérique unique et il y a différentes choses qui peuvent être considérées comme des NFT, mais chaque NFT a une signature numérique unique et ne peut avoir qu'un seul propriétaire.

Le NFT implique que ce qui est associé avec ce jeton appartient à une seule personne.

Le NFT existe sur les blockchains. Ici vous voyez un des éléments les plus chers au niveau de ces NFT, qui a été présenté cette année ou à la fin de l'année dernière, c'est celui que vous voyez sur cette diapositive, il s'agit d'un NFT humain qui a été présenté à 29 millions dans une enchère à Christie's, et cela existe seulement sous forme numérique et ne peut être possédé que par une personne.

Tout le monde peut copier cela, en théorie, je l'ai copié ici et mis sur ma diapositive, mais techniquement cela cette œuvre d'art n'appartient

---

qu'à une seule personne et cela est validé par le NFT sur une chaîne de blocs en particulier.

Donc les NFT ont été associés à des œuvres d'art, à des morceaux de musique, à différents éléments non tangibles ou tangibles. Mais dernièrement les NFT ont aussi été utilisés pour accéder à des services, comme par exemple les tickets numériques.

Ici, sur cette diapositive, vous voyez que le NFL a lancé des tickets NFT qui vous permettent de posséder, techniquement, une copie de cette œuvre d'art, par l'œuvre d'art en elle-même, mais en plus vous allez pouvoir utiliser cela comme ticket pour entrer dans des jeux spécifiques de NFL.

Et j'ai aussi lu, il y a quelque temps, qu'un rappeur qui s'appelle Post Malone a décidé de lancer un événement qui vous permet d'accéder à un tournoi de bière. Bien sûr, je ne bois pas et je ne participerai pas à ce tournoi de bière, mais je pense qu'il y a beaucoup de gens dans notre communauté qui pourraient être intéressés et qui pourraient être très bons ici.

En tout cas ici, l'objectif de cette diapositive est de montrer que l'utilisation de ces NFT augmente au quotidien. On le voit tous les jours. Et les NFT sont aussi vendus par certaines personnes célèbres comme par exemple dans le domaine du Hip Hop, des personnes qui possèdent de nouveau des choses qui n'existent que dans le monde numérique.



---

Et si vous voulez acheter une place au niveau numérique à côté de ces célébrités, vous pouvez le faire, ça vous coûtera près de 1 million de dollars.

Donc vous voyez, les NFT peuvent coûter très cher et être utilisés de différentes manières. On voit que leur utilisation augmente.

Donc cette diapositive est ma dernière et je vais redonner la parole à Tom.

GLENN MCKNIGHT:

Il y a une question sur votre diapositive, votre dernière diapositive. Est-ce que cette personne a les droits d'auteur concernant cette image ? Je crois qu'il faudrait préciser un petit peu cela.

JEFF NEUMAN:

Oui. Je dirais rapidement, j'aimerais vous donner une réponse courte, mais il y a beaucoup de débats concernant cette question. La réponse c'est : cela dépend.

La seule chose que vous possédez lorsque vous achetez un NFT c'est que vous avez une copie de ce que vous achetez. Que vous achetiez une copie de cette œuvre d'art ne va pas faire que vous possédez l'œuvre d'art en elle-même. Parce qu'il y a différents types de contrats, ce sont toujours ces types de contrats intelligents. Il y a aussi des contrats plus traditionnels qui entrent en jeu ici. Donc c'est un débat au sein de la communauté juridique. En tout cas ces NFT sont représentés par des contrats qui peuvent être présentés et qui sont légalement reconnus.

---

Donc ce sont des transactions qui ne répondent pas toujours aux règles de contrats classiques, mais qui sont pris en compte par la justice.

Donc ce n'est pas une question facile, c'est une question compliquée qui demande une réponse un peu compliquée aussi.

GLENN MCKNIGHT: Merci.

TOM BARRETT: Merci, Jeff. Je pense que tout cela va au-delà de l'art en ligne et il y a différentes utilisations maintenant de NFT.

Bien, maintenant, ce que je vais essayer de vous donner, c'est mon opinion personnelle concernant tous ces éléments et voir un petit peu ce qu'il se passe. On parle de web décentralisé et d'autres choses, et je vais vous donner un petit peu mon opinion concernant tout cela et l'impact que cela peut avoir pour les consommateurs.

En tout cas, d'une certaine façon, ce web décentralisé va impliquer des finances décentralisées, va impliquer de la contrefaçon, des blockchains qui vont être associées à des données médicales, par exemple dans le secteur de la santé. Toute une série de choses et des biens immobiliers.

Donc ce web décentralisé va commencer à avoir un impact important dans notre vie et je pense que l'ICANN va devoir, d'une certaine façon, se mêler à tout cela.

Voilà, ici sur cette diapositive, j'ai écrit à gauche : si vous ne payez pas un produit, à droite, vous êtes le produit. Voilà, les consommateurs, les individus, ont perdu un certain contrôle concernant leurs informations personnelles, la confidentialité de leurs informations, de leurs données personnelles. Et, par conséquent, dans la prochaine diapositive, je vais vous parler de ce contrecoup de la protection de la vie privée.

Donc ce web décentralisé, il existe actuellement un mouvement pour récupérer la confidentialité de nos données personnelles.

Alors, comment faire ? On parle de portefeuille électronique, on en a parlé au début, tout à l'heure. Aujourd'hui je dirais que ce portefeuille électronique vous permet de contrôler des clefs de vos NFT, de vos œuvres d'art, morceaux de musique, etc., que vous conservez sous forme de NFT. Mais dans le futur, ces portefeuilles électroniques vont contrôler aussi vos informations personnelles. Ce sera votre portefeuille d'identité.

Si vous regardez sur internet, sur différents sites, vous allez voir que vous allez pouvoir contrôler vos informations personnelles, savoir avec qui vous voulez les partager et qui vous voulez autoriser à avoir accès à ces données.

Par conséquent, on a entendu parler de la censure, et bien ce sera ici quelque chose d'anonyme, grâce aux nouvelles technologies qui vont combiner le DNSSEC et un autre système qui s'appelle DANE, tout cela va vous permettre de certifier votre identité et vos données personnelles. Cela va éliminer tous les intermédiaires qui sont dans le

web. Je parle des navigateurs, des réseaux sociaux, des autorités certifiées et même l'ICANN et ses parties contractantes qui collectent vos données personnelles, de façon à ce que tout cela soit respecté. Et c'est ce que sera ce web décentralisé.

Prochaine diapositive.

Donc, les consommateurs, à mesure qu'ils vont rentrer dans ce web décentralisé, il va falloir que les marques suivent les consommateurs. Donc on aura les différents types, les marques vont commencer à utiliser ce système de NFT, on a vu cela aux États-Unis et en Chine aussi. On a 16 mille nouvelles marques et c'est vers cela que nous allons et nous devons nous assurer que les réseaux sociaux et les différentes marques suivent le mouvement.

Alors, si vous avez une identité numérique que vous voulez partager avec quelqu'un d'autre, c'est difficile de le faire avec cette longue adresse web cryptographique. Donc vous pouvez utiliser des noms de domaine. On va utiliser des zones alternatives, c'est-à-dire des TLD qui n'appartiennent pas à l'ICANN, pour permettre que ces noms de domaine décentralisés soient partagés.

Comme l'ICANN est un peu lent, on a tout ce concept qui n'est pas comparable avec le système de l'ICANN pour utiliser vos informations personnelles. Et, par conséquent, on va avoir deux internet séparés par deux types différents de technologie.

Un autre point ici que je voulais soulever, il risque d'y avoir une guerre pour le troisième navigateur. Ça a commencé dans les années 90 entre

---

Mozaique et Microsoft explorer. Explorer de Microsoft a gagné cette bataille et à partir de 2001 a véritablement dominé l'espace des navigateurs. Et ensuite il y a eu Chrome de Google en 2008. Et ces nouveaux navigateurs avec des nouvelles caractéristiques et fonctionnalités, avec une meilleure expérience de navigation. Vers 2015, Chrome dominait vraiment l'espace des navigateurs.

Et c'est important parce que les navigateurs, c'est ce qu'on utilise en tant que consommateur pour accéder à l'internet ; et je pense qu'il y aura une troisième guerre des navigateurs qui ne va pas inclure le web2.0, mais avec Puma, Opéra Et donc ces navigateurs auront ces portefeuilles électroniques ou matériels qui seront inclus. Et il y aura le DNSSEC qui sera présent également, il y aura des certificats, donc des couches de connexion autorisée, des certificats SSL et cela permettra de partager ou non les données personnelles. Il y aura des permissions pour l'accès à cela.

Diapo suivante. Nous allons faire une petite pause ; s'il y a des questions, Glenn, avant que l'on parle des implications pour la sécurité de l'internet ainsi que sa stabilité.

GLENN MCKNIGHT:

Excellent débat et il y a des personnes qui sont des experts, mais la dernière question pourrait être posée. Un instant s'il vous plait, merci de votre patience, j'ai beaucoup d'écrans ouverts. Tracy [inaudible] pose la question : que suggèreriez-vous en ce qui concerne les

---

redirections et l'entiercement des données pour obtenir des bons résultats ?

TOM BARRETT:

Oui, alors, excellente question. J'ai une diapositive qui répondra à cela. Donc ce n'est pas une solution complète ce web décentralisé. Vous savez que nous avons un chiasme, un abîme qui existe véritablement et il y a des solutions qui ne sont pas complètes.

Et donc on peut rajouter des choses au navigateur web 2.0, qui vous permettent d'utiliser un navigateur, et à la base de ne pas passer par l'ICANN, de ne pas passer par tout cela. C'est ce qu'on appelle des nommages à la suite d'une poignée de main et ça vous permet de naviguer sur un web décentralisé. Donc si vous voulez avoir une marque, il y a des marques de disponibles, et il y a des systèmes de nommage qui sont différents, qui sont alternatifs. Et on va revenir là-dessus d'ici peu. Mais vous pouvez faire un IDN, corriger un petit peu le marché que vous ciblez et vous pouvez utiliser des navigateurs un petit peu à l'ancienne pour ce faire.

GLENN MCKNIGHT:

Merci. Siva a une question, on va revenir vers lui. Poursuivez dans votre présentation.

---

TOM BARRETT: Merci pour ces excellentes questions. Nous aurons plus de temps à la fin de la présentation je l'espère. Je vais passer la parole à Jeff pour nous parler des implications pour la sécurité et la stabilité de l'internet.

JEFF NEUMAN: Merci, Tom. Nous allons passer à la prochaine diapo. J'ai vu beaucoup de commentaires qui anticipent un petit peu ce que l'on va débattre, donc on va revenir là-dessus ;

Mais ce que je voulais dire, pour bien comprendre le point de vue de l'ICANN là-dessus, il faut qu'on revienne un petit peu en arrière et qu'on revienne à 2001. On en parlait avant 2001, mais ça a été publié le 9 juillet 2001 et l'ICANN a posté ce qu'ils appellent l'ICP 3, avoir une racine faisant autorité et unique pour le DNS. Donc je vous encourage à lire cela, c'est un lien que vous avez ici, c'est tout à fait intéressant.

Donc cela affirme l'engagement de l'ICANN envers une racine publique faisant autorité et unique racine publique pour le système de nom de domaine, pour préserver la stabilité du DNS qui est requise, en ce sens que cela évite d'encourager la prolifération des racines alternées qui pourraient causer des conflits, causer une instabilité. Les racines alternatives mettent d'une manière inhérente en danger la stabilité du DNS.

Pourquoi ces déclarations de l'ICANN ? Je crois qu'il y a une autre diapo là-dessus. Donc quelles seraient les conséquences de ces racines alternatives ? Et bien cela pourrait fournir le mauvais emplacement, le DNS ne va pas donner le bon emplacement, le bon site, on ne va pas

---

aller au bon endroit. Vous pensez aller sur une IRL et en fait le DNS est bâti différemment et vous allez vers le mauvais ordinateur.

Donc les URL n'ont plus cet aspect uniforme, ce n'est plus une ressource uniforme. Donc les résultats pourraient être imprévisibles pour la plupart des utilisateurs, cela prêterait à confusion, les services internet seraient dépendants des actions des résolveurs DNS, ils sont dépendants des résolveurs DNS – nous le savons – mais on a vu Site Finder en 2003, on a effectué des modifications en 2003 au niveau des TLD, au niveau des serveurs de noms de domaine de premier niveau. Et il y a une réponse différente de celle attendue. Et cela a causé beaucoup de confusions avec divers services d'accès à l'internet qui dépendaient des serveurs TLD et de la réponse de ces serveurs TLD.

Il y a également l'empoisonnement du cache ou des activités par ceux qui avaient l'intention d'utiliser la racine faisant autorité peuvent être dirigés faussement vers la racine alternative et ça c'est un problème dont on parle dans RFC 2826, l'engagement et le commentaire technique sur la racine unique du DNS. Donc ne pas encourager la prolifération de ces racines alternatives.

Donc ça c'était la position de l'ICANN, ça l'est toujours. L'histoire montre que nous avons déjà eu des racines alternatives, fin des années 90 nous avions la route Atlantique et je ne sais plus comment ça s'appelait, Chris [inaudible] en parlait, sur .WEB il y avait également un routage alternatif en 2001, ça s'appelait Real Names, ça opérait comme une racine alternative en fait, et différente.



---

Et la plupart de ces racines n'ont pas réussi, elles n'ont pas été suivies, et elles n'ont pas été acceptées par les navigateurs ni par les prestataires de services internet.

Mais certaines de ces racines existent toujours, elles ont été créées, et limitées après leur création. Mais ce sont des formes relativement acceptées.

Et vous avez des réseaux privés, entre par exemple une entreprise ou quelques entreprises. Par exemple les IXP, en Europe, ils échangent des informations par l'intermédiaire d'une racine alternative et c'est spécifique. Donc si l'ICANN adoptait un TLD utilisant la même extension, cela poserait un problème. Pour le moment c'est une racine alternative, un réseau fermé qui existe en Europe.

L'ICANN n'a pas beaucoup parlé de cela, a été plutôt silencieuse depuis plusieurs années, jusqu'à très récemment où il y a eu sur un blog un post nous ayant indiqué que l'ICANN a lancé un avertissement aux utilisateurs ou aux acheteurs de domaines alternatifs et de racine alternatives en indiquant que les consommateurs doivent être prudents, ça peut ne pas fonctionner sur toutes les applications, sur certains navigateurs, vous allez avoir besoin de plugins. Jusqu'à ce moment on n'avait pas beaucoup entendu l'ICANN à ce sujet à l'exception d'ICP3 qui date de 2001.

Donc je vais maintenant redonner la parole à Tom pour répondre à quelques questions sur ces racines alternatives.

---

TOM BARRETT: Oui, comme l'a dit Jeff, ça existe depuis au moins 1995. On n'a pas vu beaucoup d'utilisation, et ça n'a pas cassé l'internet, ça n'a rien brisé.

Paul Vixie l'a dit, et il parle de ces services de nom de racine alternative, et bien l'attitude c'est un petit peu le troisième rail de la gouvernance de l'internet. Si on touche ce rail électrique sur la voie de chemin de fer, on est électrocuté, on meurt.

Donc cela a un impact sur le web décentralisé et on va en parler à la prochaine diapo. Il y a une prolifération de ces noms de service alternatifs, de ces racines alternatives, AltRoots. On a déjà parlé du service de nom Ethereum, on a parlé de bitcoin. Le service de nom Ethereum c'était le blockchain un petit peu plus commun, mais il y a d'autres services, comme vous pouvez le voir, des services de noms comme Solana. Il y a différents écosystèmes de web décentralisés. Vous avez ETH, donc pour Ethereum Naming Service, et ça c'est une chaîne qui était réservée par l'ICANN.

Voyons un petit peu ce qui est complémentaire à .COM, .NET. Eux, Ethereum, d'être intégrés en tant que service de noms. Donc on a vu .XYZ, il y a différents TLD qui ont expérimenté un petit peu pour intégrer un TLD de l'ICANN avec les services de noms Ethereum. Solana, c'est un petit peu plus récent, blockchain également .SOL.

Les domaines qu'on ne peut pas stopper, qui sont inarrêtables, c'est du commercial, c'est .CRYPTO, par exemple, qui ont commencé comme service de noms et ce sont devenus des domaines qu'on ne pouvait plus arrêter. Et ce qui a été basé autour de .ETH, c'est devenu plus durable.

---

Et donc ils sont passés de l'Ethereum, ça c'était l'été dernier, et ils n'investissent pas beaucoup dans la blockchain, mais ils passent beaucoup de leur budget au marketing, et donc ils sont très bien gérés au niveau du marketing et de la publicité. Mais ils sont passés à Polygone et ils ont perdu l'accès, quand même, à un écosystème qui avait été basé autour de .ETH.

Donc vous avez .CRYPTO, .WALLET, ce sont des domaines qu'on ne peut pas arrêter.

Donc voilà, vous avez ce type de domaines. Le [Handskape Naming Service] représente le modèle de web décentralisé parce qu'il se focalise sur le système de racine et de TLD, exactement comme le système de l'ICANN.

Donc quand on parle de ce système, quand on parle de racine alternative, le service de nommage d'Ethereum, qui est à but non lucratif, essaye de décentraliser son système. Il existe depuis le mois de novembre, il offre des jetons dans tout type d'environnement. Et ils ont un système de protection de droit qui est assez faible. Ils lancent des chaînes, entre 3 et 6 chaînes, qui ont donné une préférence aux noms de domaines existants.

Il y a une croissance rapide.

Pour les domaines de Unstoppable, il y a 10 chaînes génériques, c'est .CRYPTO, .WALLET, .NFD. Ils essayent de prévenir les violations de noms de marques et ils ont 2 millions de domaines de deuxième niveau.

---

Et le système de service de nommage de Handshake, ils essayent de nouveau de décentraliser et de changer de système.

Il y a aussi un système qui est lié à la zone racine de l'ICANN, qui est réservé, avec 100 mille sites internet de premier niveau. Et il y a 3,5 millions de domaines de premier niveau et 1400 TLD qui sont des domaines de deuxième niveau, qui revendent des domaines de deuxième niveau avec des prix minimes. Ils vendent donc des TLD à des prix qu'on ne pourrait jamais trouver sur l'ICANN.

Donc ici, la poignée de main, je dis que la poignée de main est la démocratisation des domaines de premier niveau. Ici, c'est quelque chose qui coûte moins qu'un café chez Starbucks. Donc vous avez la possibilité d'avoir une identité numérique.

Et, personnellement, j'anticipe que l'on commence à trouver cela dans la prochaine série que présentera l'ICANN comme système alternatif.

Donc il y a deux ans, on a lancé ce système de poignée de main, on a donc une période Sunrise qui est terminée après 4 ans, comme cela il y a la racine d'ICANN qui était réservée à partir de février 2020. On a une réservation des domaines de 100 mille sites internet.

JEFF NEUMAN:

Tom, quand vous parlez de réserver la racine de l'ICANN, est-ce que vous pouvez nous expliquer de quoi il s'agit ? Il y a des questions dans le chat, qu'est-ce que veut dire poignée de main et de racine de l'ICANN réservée ?

TOM BARRETT:

Donc, il va y avoir une route principale, mais il va y avoir d'autres systèmes qui vont être compatibles, donc si on réserve la racine de l'ICANN actuelle, les seules parties qui pourront réclamer ces TLD de l'ICANN qui ont été réservés par des opérateurs de registre qui les contrôlent, il y a un processus de DNSSEC pour ces TLD réservés par l'ICANN, les gTLD et les ccTLD. Si vous possédez un domaine, un TLD, vous pouvez aussi réclamer le nom de domaine correspondant comme un nom de domaine de premier niveau à travers cette racine de poignée de main, cette route de poignée de main.

Cela ne requiert pas de DNSSEC et on est dans une situation dans laquelle le ccTLD va pouvoir réclamer ce TLD de poignée de main de Handshake. Donc on a un processus pour lequel il suffira de mettre en place le DNSSEC pour réclamer ce TLD dans la poignée de main.

C'est la même chose pour pouvoir commencer un processus de réclamation pour ces noms réservés.

Donc on a ici plus de 100 mille chaînes, il va y avoir des enchères et toutes les chaînes disponibles seront à la disposition du public, tout le monde pourra y participer. Il y aura des spéculateurs qui vont bien sûr participer à ce type d'enchères. Et on voit ici des enfreintes aux noms de marque, des homographes et des acteurs qui vont ignorer les chaînes réservées et les restrictions de l'ICANN. Voilà.

Prochaine diapositive.

---

Ces deux dernières années, en février 2020, on avait zéro de cette racine méga de poignée de main, et maintenant on en est, après 1 an on avait 500 mille TLD, en février 2021, et en février 2022 on avait 3,5 millions de TLD.

Donc rappelez-vous qu'il y a beaucoup de spéculateurs, mais aussi des consommateurs, des consommateurs qui aimeraient avoir une identité numérique qu'ils possèdent. Les marques vont suivre les consommateurs dans ce web décentralisé. J'appelle cela des racines méga, parce que ce ne sont pas des racines alternatives. Ici, vous voyez la façon dont fonctionnent ces poignées de main aujourd'hui, avec cette croissance, une croissance que l'on n'attendait pas.

Je vais m'arrêter ici, et avant de passer à la prochaine partie de ma présentation, je vais passer la parole à Glenn.

GLENN MCKNIGHT:

Il y a une question de Siva, ici, et je pense que vous en avez parlé mais rapidement. Est-ce que vous pouvez expliquer ce que sont les racines temporairement réservées par l'ICANN ? Donc les racines de l'ICANN réservées de manière temporaire et les sites internet de premier niveau.

TOM BARRETT:

Alors ici on parle des chaînes de l'ICANN, qui sont réservées par les nouveaux TLD, il s'agit de chaînes réservées qui étaient conçues pour être à la disposition de l'ICANN, pour prévenir les problèmes au niveau des noms de marque. Et si vous regardez ces 100 milles sites internet,

---

vous voyez qu'après 20 milles ou 30 milles on a ici toutes les marques que l'on connaît. Et ce sont des chaînes qui sont disponibles seulement si vous pouvez démontrer que vous avez ce nom de domaine.

Quel que soit le TLD que vous avez, il y a un processus pour réclamer ce nom de domaine. Ce que vous devez faire, c'est donc une poignée de main du blockchain, vous allez commencer le processus avec la clef de cette poignée de main qui va vous permettre de rentrer dans le domaine du .COM. Et cela va permettre de vérifier l'ordre qui a été donné pour cette chaîne réservée et cela va vous permettre de commencer à réclamer votre chaîne.

Si vous avez un système de DNSSEC en place, cela se fait correctement à travers donc le DNSSEC.

Prochaine diapositive s'il vous plait. Nous passons à notre dernière partie. Nous allons voir un peu quelles sont les implications pour l'ICANN et la gouvernance de l'internet. Prochaine diapositive s'il vous plait.

Il y a beaucoup de commentaires dans le chat concernant l'impact que cela peut avoir. Ici, nous n'avons que des solutions incomplètes pour lutter contre ce web décentralisé. Il faut ajouter des plugings, il faut avoir d'autres navigateurs. Certains sites vont dire qu'ils sont optimisés pour un système pour un autre. Le système de web décentralisé, si vous utilisez un navigateur, vous pouvez avoir une très bonne expérience dans ce domaine, mais il y a des personnes qui n'acceptent pas et qui

---

ne tolèrent pas une solution incomplète et qui craignent ce système de web décentralisé.

Comment résoudre cette question ?

Alors d'abord, le navigateur, comme je l'ai déjà dit. Ensuite, savoir ce que cela ne va pas être. Ça ne va pas être les politiques que nous connaissons à l'ICANN, il y a une série de politiques qui n'existe pas. Et donc le web décentralisé est anonyme, il n'y a pas de WHOIS, il n'y a pas de fichier de zone, il n'y a pas de partie contractante accréditée qui pourrait faire respecter les politiques de consensus. Et donc, au lieu d'avoir une organisation décentralisée, on aura des séries de systèmes autonomes décentralisés.

Et il y a un dernier point important ici, c'est qu'il n'y a pas de racine alternative unifiée, il existe des TLD alternatifs qui peuvent exister en double et il peut y avoir des disputes entre les clients et on va à ce moment-là dire : vous utilisez ce navigateur et quelqu'un d'autre va te dire d'utiliser ce navigateur qui est optimisé pour ce type de chaîne, pour cette version.

Donc on a ici un type de régime tout à fait différent qui n'a rien à voir avec le système appliqué dans le monde de l'ICANN.

Passons à la diapo suivante. Il n'en reste que peu.

Ça, c'est un petit peu mes prévisions pour la racine de l'ICANN. Nous avons commencé en 1995, nous avons, vous voyez le nombre de TLD, nous avons en 2008 une toute petite augmentation, et nous avons une



série de nouveaux TLD en 2010 et nous avons rajouté 1500 TLD à peu près. Je pense qu'en 2026 nous allons peut-être avoir une nouvelle série. Et je pense que la racine va doubler en taille d'ici 2030, on va passer de 1500 à 3000 environ. Et, comme vous le savez, il y a beaucoup de travail qui est effectué sur l'envergure de la racine pour s'assurer que doubler la taille de la racine ne brise pas l'internet. Et rajouter 1 000 TLD par serait difficile, mais ils sont très prudents à l'ICANN et la racine pourrait doubler, je pense, d'ici 2030.

Qu'en est-il de la croissance de ces nommages poignée de main ? Moi je parlais de 3 millions de TLD, et d'ici 2030 ICANN sera à 3000 TLD et par poignée de main on serait à 100 millions de TLD.

Donc cette racine alternative, voilà à quoi elle ressemble, c'est ça le web décentralisé, ça peut être pas seulement poignée de main, mais ça peut être aussi d'autres instances assez similaires à ces poignées de main.

Alors, qu'en est-il pour l'ICANN ?

Il y a déjà des racines alternatives qui ne brisent pas l'internet. ICANN est inquiet principalement en raison de collisions par rapport à sa racine, et inquiet par rapport à des abus, des utilisations abusives. Donc vous voyez, admettons qu'on double la racine, 1500 TLD de plus, donc il y aura sur la liste des 100 mille principaux et il y aura des chaînes, mais il y aura plus de risques de collisions à ce moment-là. Donc ça dépend, si c'est des nouvelles marques réservées, et déposées, mais en gros, je m'attends que lors de la prochaine série on ait ces TLD qui risquent de rentrer en collision avec le Web décentralisé. Ça risque véritablement de

---

se faire lors de la prochaine série. Ça veut dire qu'il y aura des dizaines de millions de TLD sur ce web décentralisé et alternatif.

Et, enfin, on a parlé de la guerre des navigateurs. Dans le web décentralisé, par conception ils vont utiliser des racines alternatives. Donc l'ICANN aura de nouveaux TLD, mais si vous utilisez un navigateur pour le web décentralisé, vous n'allez peut-être pas voir ce nouveau TLD de l'ICANN, vous allez devoir repartir vers un navigateur web 2.0. et les navigateurs web 3,0 risquent de ne plus voir ces TLD de l'ICANN. Ils vont les ignorer ou ne pas les voir.

Je vais prendre une pause. Il nous reste 10 minutes pour poser quelques questions.

JEFF NEUMAN:

Oui, rapidement, avec Tom nous avons des opinions un petit peu différentes sur ces racines alternatives et j'apprécie la capacité du DNS et je pense qu'on travaille beaucoup avec la racine de l'ICANN. Je pense que c'est des discussions un petit peu séparées. On ne doit pas travailler avec ces domaines qu'on ne peut pas stopper.

Et ce qui est indiqué c'est que, oui ils font du marketing, ils disent, il n'y a pas de standard, éviter les politiques, il n'y a pas de protection des utilisateurs finaux avec ces racines alternatives. Donc il y en a certains dans la communauté qui ont peur que l'ICANN prenne tant de temps à trouver les nouveaux processus de TLD qu'il y a une prolifération de ces racines alternatives et que là on aura mis l'ICANN de côté.

---

C'est une vraie inquiétude, une vraie préoccupation.

De par le passé, on l'a vu, on a vu cette racine Atlantique, on a vu cette racine [inaudible], ça ce n'était pas très important, ce n'était pas quelque chose qui cherchait véritablement à concurrencer.

Ça c'est différent. C'est très différent de cette période et donc il y avait un nouveau DOT NET aussi.

Bon, je crois que ça, ça a des bureaux d'enregistrement accrédités qui vendent ces domaines. Donc ça ne va pas s'arrêter comme cela. On peut passer beaucoup de temps à l'ICANN à rentrer dans les détails sur le WHOIS, etc. Ces autres groupes apprécient beaucoup que l'on prenne beaucoup de temps, on leur donne beaucoup de temps pour se développer.

J'ai obtenu une communication d'une de ces organisations, sa stratégie c'est qu'il y a de plus en plus de retard à l'ICANN pour justement pouvoir lancer ces services alternatifs. Donc il faut être très prudents.

Et qu'est-ce que nous faisons si on propose des nouveaux gTLD et que la racine de l'ICANN rentre en conflit ? Avec Tom on n'a pas la même réponse. Moi je dirais : et bien ils ne répondent pas aux règles de l'ICANN et ma réponse serait : on ne s'en préoccupe pas, ils sont séparés. Tom, lui, pense différemment.

Mais il faut vraiment qu'on débattenne de cela.

---

TOM BARRETT: Passons à la diapo suivante et voyons quelle réponse on pourrait avoir.

Donc, nous avons un autre sondage. Nous allons vous demander : est-ce que l'ICANN devrait étendre son rôle pour inclure le web décentralisé ? Vous avez 3 secondes pour répondre à cela par oui ou non.

Les résultats s'il vous plait. Oui, c'est 52 % oui étendre le rôle de l'ICANN pour inclure le web décentralisé et non 48 %.

Question suivante...

SÉBASTIEN BACHOLLET : Vous allez si vite qu'on n'a pas le temps de répondre, donc laissez le temps de répondre.

GLENN MCKNIGHT: Oui, nous allons prendre notre temps. Donc est-ce que l'ICANN devrait différencier entre les collisions accidentelles et intentionnelles lors de la prochaine série ?

TOM BARRETT: Pour élaborer là-dessus, donc accidentelles c'est pour les réseaux d'entreprises par exemple, qui ont des fuites un petit peu sur internet, ça c'est des collisions accidentelles. Les collisions intentionnelles, ça c'est les racines alternatives, lorsque l'on sort des standards, processus et normes de l'ICANN et qu'on a des propres TLD. Donc vraiment, est-ce que l'ICANN devrait différencier et est-ce que cela doit être pris en

compte pour un préjudice éventuel aux internautes. Voyons la réponse à ces questions.

Intéressant, 71 % nous disent oui, l'ICANN devrait différencier et apporter une différence entre les collisions accidentelles et intentionnelles lors de la prochaine série, donc pour s'assurer qu'on ne passe pas à côté de l'ICANN.

Nous allons passer à la dernière question : est-ce que l'ICANN devrait considérer un éventuel préjudice pour les consommateurs lors de la délégation d'un nouveau TLD qui rentre en collision avec un TLD dans le web décentralisé ? Nous vous donnons quelques secondes.

Un exemple, par exemple s'il y a .CRYPTO avec 10 millions d'utilisateurs, est-ce qu'on doit prendre cela en compte si quelqu'un dans la communauté ICANN veut demander .CRYPTO lors de la prochaine série ? Donc est-ce que l'ICANN doit considérer cela comme un éventuel préjudice lors de la délégation d'un nouveau TLD s'il y a cette collision dans le web décentralisé ?

JEFF NEUMAN:

Il y a des arguments des deux côtés. Et si l'ICANN considère qu'il y a un préjudice pour les consommateurs, c'est une chose, si ce n'est pas un préjudice et bien là les consommateurs risquent de connaître des problèmes et de connaître des préjudices.

Donc je vois 52 % oui, l'ICANN devrait prendre en compte l'éventuel préjudice pour les consommateurs, 48 % non. Donc posez-vous les

---

questions : si nous disons qu'un TLD a beaucoup d'utilisateurs et va pouvoir demander ce TLD lors de cette prochaine série, et bien on encourage les personnes à lancer leur propre TLD pour que dans 3 ou 4 ans, lorsqu'il y aura la prochaine série de l'ICANN et bien là ils pourront demander un TLD, est-ce que c'est juste de demander ce TLD avec déjà des millions d'utilisateurs ? Est-ce que cela est juste et équitable ? N'oubliez pas, il n'y a aucune protection, pas de WHOIS, pas de protection des propriétaires de nom de domaine, pas de diligence raisonnée au niveau des opérateurs, ils peuvent faire faillite le lendemain, il n'y a pas d'entiercement des données.

Donc ça c'est vraiment un problème difficile qui se pose et une question très difficile à laquelle il faudra répondre.

TOM BARRETT:

J'aimerais remercier tout le monde, excellents débats, très intéressants dans le chat. Nous allons poursuivre cela, nous allons voir dans la communauté de l'ICANN ce qui se déroule. Je pense qu'on va de plus en parler à l'avenir.

GLEN MCKNIGHT:

Jeff ?

JEFF NEUMAN:

Merci de votre attention, on ne peut pas ignorer cela, c'est extrêmement important de suivre ce qu'il se passe dans le reste du monde et autour

---

de nous. Il faut que l'on sorte de notre bulle à l'ICANN, il faut reconnaître le fait que le monde est en train d'évoluer sans nous.

TOM BARRETT: Merci à toutes et à tous.

EDUARDO DIAZ : Merci d'avoir participé à cette séance. La présentation est disponible. Vous pouvez la partager avec vos collègues. Et j'espère qu'on a répondu à la plupart de vos questions.

La réunion est levée, merci beaucoup.

JEFF NEUMAN: Merci, au revoir.

TOM BARRETT: Merci.

GLENN MCKNIGHT: Merci, Tom et Jeff, excellent travail.

YESIM SAGLAM: La réunion est conclue et l'enregistrement terminé.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**